

Vivre à THORIGNY

SUR
MARNE

Thorigny-sur-Marne



MARNE et GONDOIRE

communauté d'agglomération

N°47
Février
2023



MEILLEURS VŒUX



Intermarché

SUPER

leDRIVE

Intermarché

THORIGNY-SUR-MARNE



17 ALLÉE DES ROUSSELETS - ZAC DES VALLIÈRES
01 60 07 56 15

LES SERVICES À VOTRE DISPOSITION

*Modalités complètes du service
disponible à l'accueil de votre magasin



Point retrait
colis 24/24



Laverie
automatique



Gaz



Station service
24h/24



Station de lavage
rouleaux



Station de lavage
haute pression



Pressing
AQUALOGIA
écologique



Distributeur
de billets



Collecte
de piles



Photos
d'identité

GALERIE MARCHANDE



Borne de recharge
électrique



Coiffeur



Opticien



Sandwicherie



Pharmacie

Intermarché
TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE



Du lundi au samedi de 8h30 à 20h
Le dimanche de 9h à 12h30

ETS GRANIER G.

Entreprise familiale, depuis 1972 à Thorigny-sur-Marne

SPECIALISÉS en TRAVAUX de COUVERTURE

Tuiles, zinc, ardoises, Polytuil, gouttières, rives...

Qualifiés RGE ISOLATION toiture et combles
CHARPENTE - BARDAGE- VELUX
ÉTANCHÉITÉ toiture-terrasse



13, Allée des Rousselets
77400 THORIGNY sur MARNE

Tel : 01 64 30 14 34 - www.granier-g.com

LISSAC

l'Opticien

ANNE-SOPHIE DUTHEIL,
OPTICIENNE DIPLÔMÉE

Vos yeux méritent Lissac

Votre opticien Lissac,
au service de votre vue
à Thorigny-sur-Marne.



VENEZ DÉCOUVRIR NOS OFFRES EN MAGASIN

17 Allée des Rousselets, ZAE des Vallières, C.C. Intermarché
77400 Thorigny-sur-Marne • 01 60 31 37 17
Du lundi au samedi, 9h-19h30

Pharmacie Cornilliot



David TAING
Pharmacien



12, rue Cornilliot - 77400 THORIGNY SUR MARNE
Tél. : 01 64 30 17 72

pharmaciecornilliot@gmail.com

PHARMACIE

des Hauts de Vallières



17, allée des Rousselets
77400 Thorigny



Lundi au vendredi 9h-13h / 14h-19h30. Samedi horaires continus 9h-19h30.

pharma.vallieres@gmail.com

Tél : 01 64 30 51 07

• ÉDITO

Il y a un an, tout le monde pensait que la sortie définitive de la crise du Covid permettrait de retrouver une vie normale. Si nous ne sommes plus confinés ou limités dans nos déplacements, les désordres du monde nous ont touché directement en 2022 : le retour de la guerre sur notre continent, l'inflation, les risques de pénurie d'énergie et de carburant, la sécheresse et les canicules à répétition.

Puisse cette année se faire plus douce, même si les préoccupations ne manquent pas. Parce que Thorigny est un petit bout de planète, nous ne pouvons pas penser l'action publique locale en faisant comme si tout cela ne nous concernait pas. Nous devons être acteurs, certes à notre modeste niveau, pour rester maîtres de notre destin et faire face aux conséquences, ici, de tous ces dérèglements.

Le Ville de Thorigny, ses élus et ses agents municipaux, sont pleinement engagés au service de la commune et de sa population. Ces plus de 200 personnes, vous en connaissez peut-être quelques uns. Ils et elles accueillent vos enfants à la crèche, dans les cantines et les centres de loisirs, entretiennent et nettoient les espaces publics, animent le service jeunesse et sports, assurent l'ensemble des fonctions administratives et bien d'autres services encore !

L'année 2023 verra l'arrivée dans leur phase concrète de nombreux projets municipaux majeurs : le lancement des travaux de réaménagement de la rue de Dampmart, la rénovation du gymnase, de l'ancienne poste, pour ne citer que ces trois sujets.

Avec l'ensemble du conseil municipal, je vous présente tous mes vœux pour cette année 2023. À notre échelle, avec nos moyens contraints, nous serons, comme depuis deux ans et demi, « sur le pont » pour travailler en faveur de notre ville.

N'oublions pas que derrière l'institution, il s'agit de femmes et d'hommes dévoués. Il s'agit aussi, pour une partie d'entre eux, de citoyens de Thorigny. Je remercie très sincèrement tous les agents municipaux pour leur travail quotidien.

Nous pouvons enfin tous saluer le dévouement des bénévoles qui font vivre les dizaines de projets associatifs qui rendent notre commune si riche et si dynamique.

Nous sommes tous dans le même bateau. Ce navire, c'est celui de notre ville et de notre agglomération. Si nous subissons les perturbations issues des enjeux mondiaux, nous devons conserver notre plus grande arme : le volontarisme.

Bonne année à toutes et tous !



Manuel Da Silva

SOMMAIRE

À LA UNE.....	4
LE SERVICE À LA UNE.....	6
CULTURE & ANIMATIONS.....	8
VIE LOCALE.....	11
CE QU'ONT DÉCIDÉ VOS ÉLUS.....	12
ÉTAT-CIVIL.....	13
TRIBUNES.....	14
AGENDA.....	16

Découvrez la chaîne
Vivre à Thorigny



⊕ d'infos

☎ 01 60 07 89 89 • www.thorigny.fr

Vous souhaitez placer votre publicité dans le magazine de la ville ? 06 24 35 12 99

Ville de Thorigny-sur-Marne • 1 rue Gambetta 77400 ☎ 01 60 07 89 89 | www.thorigny.fr
f Vivre à Thorigny | 📷 @VilledThorigny | 📧 @VilledThorigny • Directeur de la publication : Manuel Da Silva, Maire.
Direction de la communication ☎ 01 60 07 89 89 • Rédaction : services municipaux.
Conception graphique : Deborah Valding • Impression : Périgraphic - tirage 6000 ex.



f Vivre à Thorigny 📷 #vivreathorigny
🐦 @VilledThorigny



VOËUX 2023 : Bonne année à tous les Thorigniennes et Thorigniensiens !

Lors de la soirée des vœux à la population qui s'est tenue le 27 janvier dernier et qui a réuni plusieurs centaines d'habitants, partenaires, élus des communes voisines, Manuel Da Silva, Maire, a prononcé un discours résolument tourné vers les projets pour demain.

● THORIGNY, UN PETIT COIN DE PLANÈTE

S'il y a les titres officiels, les mandats électifs, si, avec l'ensemble de la Municipalité et plus largement l'ensemble du conseil municipal, j'ai l'honneur depuis deux ans et demi d'être le Maire de notre ville, je n'oublie pas que je suis, avec vous et parmi vous, un citoyen de Thorigny.

Chacun, à notre niveau et en fonction de nos responsabilités, nous œuvrons pour faire de notre rue, de notre quartier, de notre commune, de notre petit coin de Terre, un lieu où l'on se sent bien, agréable, épanouissant.

Je ne dis pas « petit coin de Terre » innocemment !

“ Si la réalité donne parfois le vertige, notre mission est d'agir pour créer les conditions de la paix civile et du vivre ensemble. ”

Le rôle d'une commune, de son Maire et du conseil municipal n'est pas de souffler sur les braises pour agiter des peurs. Si la réalité donne parfois le vertige, notre mission est d'agir pour créer les conditions de la paix civile et du vivre ensemble. C'est ce vivre ensemble qui nous a tant manqué durant les périodes de confinement.

UNE POLITIQUE VOLONTARISTE D'INVESTISSEMENTS NÉCESSAIRES

La commune a franchi depuis trois ans la barre des 10 000 habitants, pour 10 500 recensés cette année.

Nous avons été critiqués sur ce point, mais au nom de toute l'équipe municipale, j'assume, persiste et signe : oui, nous sommes fiers d'avoir bâti la plus importante programmation d'investissements, avec près de 30 millions d'euros prévus pour la période 2022-2026, financés à seulement 40% par un niveau d'emprunt soutenable.

“ Nous avons redressé les finances communales, condition indispensable pour réaliser les missions de notre commune. ”

Entretien, réparer, rénover pour isoler, économiser, mieux utiliser, voilà notre fil conducteur. Les besoins sont énormes. Nous avons redressé les finances communales, condition indispensable pour réaliser les missions de notre commune.

23

● LA COMMUNE NE SERAIT RIEN SANS LES PLUS DE 200 AGENTS MUNICIPAUX

Il est indispensable de se souvenir que le service public, c'est avant tout des femmes et des hommes qui sont chaque jour engagés dans leur mission.



C'est pourquoi nous avons mené une politique concrète de réduction des situations de précarité, de reconstruction d'un dialogue social, de clarification de situations professionnelles parfois périlleuses.

Que ce soient les agents de terrain, les personnels administratifs, d'animation, les assistantes maternelles, les agents techniques, celles et ceux qui commencent tôt le matin et finissent tard le soir, vous êtes toutes et tous les maillons d'une vaste chaîne au service de la commune et de la population.

Cette conviction forte du service public n'est pas un slogan creux. C'est un défi de tous les jours, dans un monde qui change, et dans un environnement de l'est francilien qui évolue lui aussi.

● UN DISCOURS DE VÉRITÉ ET D'HUMILITÉ

Vous le savez, loin des caricatures, loin des simplifications et des « on dit », l'action publique locale est complexe. Mais elle oblige à un discours de vérité, de sincérité et d'humilité. Je préfère mille fois expliquer pourquoi telle décision n'est pas possible que faire miroiter l'impossible.

Je crois, nous croyons profondément dans le rôle de l'institution municipale, et ses actions.

Il n'y a pas le Thorigny d'avant, le Thorigny des uns ou le Thorigny des autres. Il y a une seule ville, riche de la diversité de ses habitants, des initiatives et projets qui s'y développent.

“
Je préfère mille fois expliquer pourquoi telle décision n'est pas possible que faire miroiter l'impossible.
”





Les projets 2023 aux services techniques

L'année à peine commencée, l'ensemble des services techniques est déjà sur le pont avec un planning bien rempli ! Tour d'horizon des grands travaux de l'année 2023 avec Pierre-Franck Loiseau, Directeur des Services Techniques.

● ÉCONOMIES ET DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE

Dans le contexte actuel où la prise de conscience des enjeux climatiques, et de hausse des tarifs de l'énergie sont au cœur des préoccupations, les agents des services techniques redoublent d'efforts pour trouver des solutions économiques et pérennes.

Le plan pluriannuel d'investissements continue avec la suite du déploiement de l'éclairage public LED, moins énergivore, qui représente environ 100 000 € d'investissement par an. Après une expérimentation d'un mois d'extinction de l'éclairage public. La ville poursuit cette piste de réflexion avec une étude sur le pilotage de l'éclairage qui permettrait de réduire les dépenses d'énergie, tout en laissant les carrefours clés éclairés par exemple...

La dépollution progressive de la flotte automobile de la ville enclenchée en 2021 continue avec le remplacement de quatre véhicules à carburant, par deux véhicules électriques et deux véhicules hybrides. À fin 2025, nous estimons que 60% de la flotte qui sera ainsi dépolluée.

Un grand travail est également en cours avec le Syndicat Départemental des Énergies de Seine-et-Marne (SDESM), pour mutualiser les achats d'énergie (gaz et électricité) et faire baisser les coûts.

Les travaux d'entretien et d'amélioration d'isolation des bâtiments publics se poursuivent tout au long de l'année avec une priorité donnée aux écoles pendant l'été afin de ne pas perturber les enseignements.



UN CADRE DE VIE AMÉLIORÉ

De nombreux travaux vont avoir lieu partout en ville afin d'améliorer la vie quotidienne des habitants avec des infrastructures mieux adaptées.

Vous l'avez déjà aperçu dans l'une de nos précédentes éditions, la nouvelle aire de jeux du Parc des sports gagne en agrément avec la plantation il y a quelques semaines d'une trentaine d'arbres et arbustes. L'aménagement sera également sécurisé avec l'installation de clôtures et d'un portail.

Au Parc des sport, la rampe d'accès PMR (Personne à Mobilité Réduite) est installée et le parking sera accessible très prochainement.

Le gymnase ne sera pas en reste : c'est un investissement de près d'1,5 millions d'euros qui est consacré à sa rénovation avec l'amélioration de l'isolation et de la couverture, mais également l'ajout de tribunes pour pouvoir accueillir plus de manifestations sportives avec un équipement de qualité.

Le déploiement des îlots de fraîcheurs dans d'autres établissements scolaires va se poursuivre après le très bon retour des enfants et des enseignants dans la cour de l'école Gambetta.

Afin d'améliorer la vie quotidienne des familles et des jeunes enfants les travaux en centre-ville continuent avec un espace de jeu agrandi et repensé, mais aussi le bas de la rue du Moustier qui sera réaménagé pour s'harmoniser avec le haut de la rue.

● DES TRAVAUX AU LONG COURS...

L'entretien général de l'ensemble des bâtiments municipaux représente pas moins de 613 demandes effectuées auprès des services techniques pour l'année 2022 ! Sans oublier l'entretien des espaces verts et la voirie.

L'ensemble de ces travaux ne serait pas envisageable si une modernisation des services n'avait pas été enclenchée depuis près de deux ans avec la mise en place de nouveaux process, de formations auprès des équipes, mais également la recherche constante de nouveaux partenariats et financements pour accélérer la mise en œuvre de ces chantiers sans pour autant pénaliser dangereusement les finances de la Ville.

● CÔTÉ SÉCURITÉ



L'installation de neuf caméras de vidéo-surveillance en centre-ville en 2022 va continuer avec l'ajout de vingt autres dans l'ensemble de la ville (dix sur le budget 2022 et dix sur 2023) afin d'améliorer encore la sécurité de chacun et permettre une meilleure collaboration entre les services de la ville et la Police nationale.



Culture & Animations

JEUNE PUBLIC

● À VOS FABLES... PRÊT ? PARTEZ !

 Mercredi 15 février à 15h

Spectacle écrit et mis en scène par Nicolas Masson

À vos fables... Prêt ? Partez ! est un **spectacle burlesque, comique et musical** où cinq artistes plongent les spectateurs dans une réécriture résolument moderne de certaines fables emblématiques de La Fontaine comme Le Lièvre et la Tortue, Le Rat des villes et le Rat des champs, la Cigale et la Fourmi ou encore le Corbeau et le Renard...

Dans cette pièce, chacune des fables constitue le chapitre d'une même histoire : les personnages vont et viennent, les morales s'accordent et se répondent, le tout ponctué de musiques originales.



ACTION CULTURELLE : STAGE DE THÉÂTRE | du 20 au 24 février avec le service Jeunesse.

+ d'info jeunesse@thorigny.fr

THÉÂTRE

● MR KROPPTS, L'UTOPIE NE MARCHE

 Jeudi 23 mars à 20h30

Compagnie Gravitation

ATTENTION, surprise ! Tout ne se passera pas comme prévu... Fasciné par l'utopie des cités ouvrières du XIX^e siècle, Mr Kropps est convaincu des bienfaits du collectif et du vivre ensemble... C'est donc tout naturellement qu'il ambitionne de créer sa propre coopérative, un projet révolutionnaire qui remettra en question nos façons de vivre et de travailler ! Bienvenue à la traditionnelle réunion publique de Mr Kropps ! L'habitat collectif est à l'ordre du jour... et cela pourrait bien dégénérer !



FESTIVAL

● IN YOUR FEST

 Samedi 15 avril dès 15h (début des concerts à 16h)

Le festival In Your Fest revient pour une deuxième édition : un événement qui va vous plonger dans l'antre du métal toute une soirée. Au programme, concert des groupes : Titan, Corrosive Elements, Kamala, Les Projets d'Athena, Ianwil et DemonTool. De nombreux stands (vêtements, luthier...) vous attendent également.

Qui sème le rock récolte le Metal 🙌



TARIFS

15 € | Plein Tarif

10€ | Tarif réduit* (*+de 60 ans, carte Famille nombreuse, pôle emploi, groupe à partir de 10 personnes)

5€ | Jeune public et -26 ans

INFORMATION & RÉSERVATION

Une permanence est organisée dans le hall du Moustier les mercredis et vendredis de 14h à 16h. Vous pouvez également effectuer vos réservations par mail à : adm.culture@thorigny.fr mais également sur le site www.billetreduc.com.

BilletRéduc

CULTURE & ANIMATIONS

JEUNE PUBLIC

● LA FAMILLE DURABLE

 Mercredi 19 avril à 15h

Par la compagnie Umbral

La Famille durable, c'est 6 personnages ; un papi, une mamie, une maman, un papa, une petite fille et un garçon. Pendant une petite heure, ils vont essayer de jouer une famille « normale » mais... Ce sont des clowns, une famille de clowns ! Un spectacle ludique et interactif qui permet à parents et enfants de (re)visiter les comportements écoresponsable. Présenté dans toute la France depuis quelques années, ce spectacle bénéficie de supports pédagogiques solides à destination des écoles ou des familles qui le souhaitent.

HUMOUR

● MICHEL BOUJENAH « Adieu les magnifiques »

 Vendredi 21 avril à 20h30

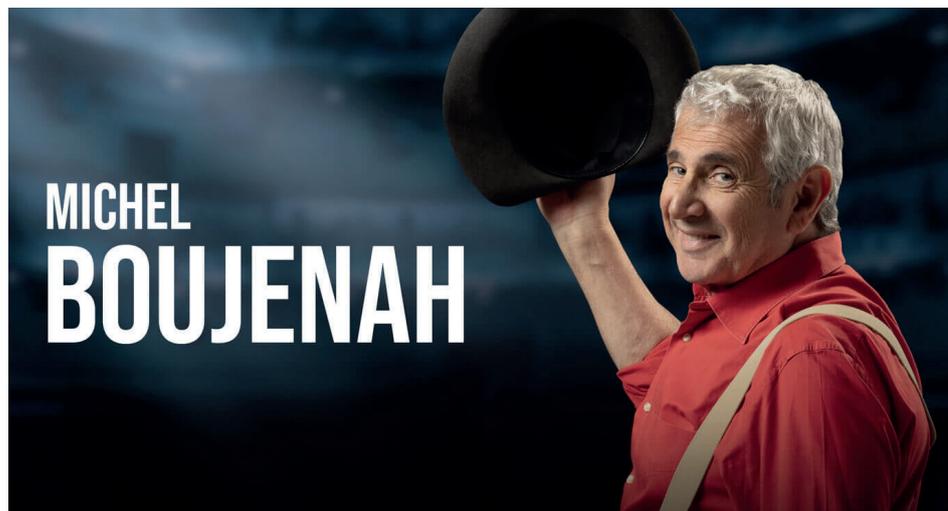
Ce portrait de trois Juifs tunisiens immigrés en France, Maxo, Julot et Guigui, tous campés par l'humoriste, est un succès immédiat.

Vingt ans après, Les Nouveaux Magnifiques étaient de retour sur scène mêlant toujours humour et réflexion sur l'intégration des étrangers.

Les années ont passé et Michel Boujenah souhaite dire adieu à ces personnages qu'il aime tant. On écoute de nouveau avec délectation leurs histoires d'amitié complice. Ils se demandent si l'on se souviendra d'eux dans deux ou trois générations.

Ce sera d'ailleurs l'occasion de retrouver de nouveaux personnages, dont Simone Boutboul, l'archétype de la mère juive, l'un des personnages fétiches du comédien.

Un spectacle riche en émotions qui clôt cette saga magnifique !



FESTIVAL

MON FILM FESTIVAL, 2ème ÉDITION !



Le festival de cinéma made in Thorigny est de retour !

Le principe est simple : vous avez aimé un film, vous aimeriez le partager ?

Vous avez 2, 5 ou 10 places chez vous ?

Les inscriptions pour proposer un film sont ouvertes (jusqu'au 28 février) :

<https://tinyurl.com/5n7ta3sj>

Que vous ayez 2 places ou un chapiteau, que vous ayez une tablette, un ordinateur, une télé ou une salle de cinéma VOUS POUVEZ PARTICIPER.

Nous nous occupons d'amener les spectateurs qui ont choisi votre film chez vous, nous restons avec vous et nous les accompagnons à la fin de la séance dans notre lieu d'accueil pour échanger et bavarder autour du film et de cette expérience unique.

+ d'info
monfilmthorigny@gmail.com



Entreprise générale de bâtiment

Tél. 01 60 07 69 83

e-mail : sa.laporte@wanadoo.fr
ZAC des Vallières - 9, allée des Rousselets
77400 THORIGNY-SUR-MARNE

Un large choix de
montures optiques
et solaires.

Spécialiste
Progressifs,
Lentilles

☎ 09 83 97 39 00

4 rue Lamartine - Intermarché
Saint Thibault des Vignes



Optic STV

COUVERTURE - CHARPENTE
ZINGUERIE

M. Poirot

27, rue des Salvatres
77400 THORIGNY-SUR-MARNE



Travaux
avec Garantie Décennale

OUVERTURE D'UN
SHOWROOM

43 av. de Claye à Thorigny-sur-Marne



Tél. : **01 64 30 54 17**

- **TRAITEMENT DE CHARPENTE - ISOLATION**
- **TRAITEMENT ANTI-MOUSSE DE TOÏTURE**
- **GOUTTIÈRE :**
"ZINC, PVC & ALU"
- **RAVALEMENT**
& PEINTURE



www.couverture-poirot.fr

Neto PAULO
06 48 77 54 31



Déplacement privés ou professionnels
Aéroports ✈ | Gare 🚆 | Hôpitaux
Transports médicaux

Conventionné organismes d'assurance maladie
CB | AMEX

TAXI DE THORIGNY

netopaulocab@gmail.com



TAXI



Décoration et événementiel

Toutes compositions florales
(Mariage, deuil...)
Fleurs, Plantes, Arbustes, Terreau
Création et entretien jardins
Livraison / Paiement CB

151 bis rue de Claye · 77400 Thorigny-sur-Marne
06 20 76 67 46 · 06 07 52 78 71

Ouvert du mardi au dimanche. Présent sur le marché de Lagny-sur-Marne. garden7700@gmail.com

www.garden77-shop.fr





● LE CONSEIL DES ENFANTS DES ACCUEILS DE LOISIRS

Dans le cadre du projet de l'équipe municipale visant à renforcer l'esprit citoyen et à développer les lieux de partage de décision, les élus et l'équipe en charge du périscolaire ont mis en place le Conseil des enfants des accueils de loisirs. Première initiation à la vie citoyenne, cette nouvelle instance offre aux enfants la possibilité de faire connaître leurs souhaits concernant aussi bien les activités des centres de loisirs que leur cadre de vie au quotidien.

Depuis la première séance de lancement de ce nouveau conseil au premier semestre 2022, deux séances plénières se sont déjà réunies depuis la rentrée de septembre, en novembre et en janvier, en présence Manuel Da Silva, Maire de Thorigny, Lauren Després, Première adjointe au Maire, Madame Grégoire, Maire adjointe en charge des Politiques éducatives, enfance et petite enfance et Madame Chrétien, Conseillère municipale en charge des projets périscolaires et des cérémonies citoyennes.

Durant ces séances, les enfants, pleinement investis dans leur rôle de porte-parole ont pu enrichir la réflexion collective avec leurs idées et leurs projets de jeunes citoyens.

Guidés par les équipes d'animation, les enfants ont eu des analyses très pertinentes notamment au sujet de la lutte contre le harcèlement et le respect d'autrui. Une demande de formation des enfants a par exemple été formulée, afin que les enfants délégués ou volontaires puissent eux-mêmes devenir « médiateurs » et apprendre à gérer les conflits. Affaire à suivre très sérieusement et qui fait déjà l'objet d'une étude approfondie par les équipes municipales.



Ont également été évoqués :

- ▶ Le choix des activités, notamment pendant les grandes vacances,
- ▶ De plus grandes possibilités de sorties (musées, base de loisirs, parc d'attraction...)
- ▶ L'accès à davantage de lecture (presse adaptée, bandes dessinées...). Cela s'est traduit par exemple par l'attribution d'une enveloppe de 200 euros sur 2023, sur le budget culturel, afin de responsabiliser et autonomiser les enfants dans leurs achats.
- ▶ l'aménagement des locaux et le mobilier dédié aux accueils de loisirs



Toutes ces demandes sont étudiées avec soins par les élus et les services de la ville pour proposer aux enfants des solutions concrètes.

À n'en pas douter, ce nouveau Conseil des enfants est appelé à se développer !

Ce qu'ont décidé vos élus

Le Conseil Municipal réuni le **Judi 1^{er} décembre 2022**
sous la Présidence de Monsieur MANUEL DA SILVA, Maire, à Thorigny-sur-Marne a :

• **Adopté la décision modificative n°3 budget ville**

1 • SECTION DE FONCTIONNEMENT

Imputation			Objet	Dépenses	Recettes
Chapitre	Article	Fonction			
65	6541	01	Créances admises en non valeur	330	
68	6815	01	Dotation aux provisions	6 000	
65	657361	255	Subvention de fonct Caisse des Ecoles	3 800	
73	7381	01	Taxe additionnelle dts de mutation		10 130
67	6718	01	Autres charges exceptionnelles	534	
77	7788	01	Produits exceptionnels		534
011	61551	020	Entretien du matériel roulant	17 700	
77	7788	020	Produits exceptionnels		17 700
042	722	026	Immobilisations corporelles		7 481
023	023	01	Virement à la section d'investissement		
TOTAL				35 845	35 845

2 • SECTION D'INVESTISSEMENT

Imputation			Objet	Dépenses	Recettes
Chapitre	Article	Fonction			
040	2116	026	Cimetière	7 481	
021	021	01	Virement de la section fonctionnement		7 481
27	27638	824	Créances sur autres établissem. publics	9 086	
16	1641	01	Emprunts en euros	- 9 086	
TOTAL				7 481	7 481

Vote. A la majorité (22 voix pour, une abstention M HAMELIN et 5 voix contre : Ms FRENOD, GILLOT, GUILLET, Mmes SCORDIA et DEDIEU par procuration), le Conseil vote les ajustements de crédits ci-dessus.

• **Décidé l'admission en non-valeur de titres présentés par la Trésorerie**

Vote. A l'unanimité, le Conseil :

DECIDE l'admission en non-valeur du titre 2847 de l'exercice 2021 présenté par la Trésorerie de Chelles pour un montant de 329,80€.

DIT que les crédits sont prévus dans la DM n°3 à l'article 6541-Créances admises en non-valeur.

• **Décidé de provisions sur litiges**

Vote. A l'unanimité, le Conseil :

DECIDE pour le recours ELGEA d'effectuer une provision de 3000€. Les autres caractéristiques sont les suivantes :

▶ Durée : 1 an

▶ Ajustement en fonction de l'évolution du litige

▶ Reprise de la provision suite à la décision du tribunal

DECIDE pour litige SFRM la constitution d'une provision selon les critères ci-dessous :

▶ Montant : 3000€

▶ Durée : 1 an

▶ Ajustement en fonction de l'évolution du litige

▶ Reprise de la provision suite à la décision du tribunal

DIT que les crédits sont prévus dans la DM n°3 à l'article 6815-Dotations aux provisions pour risque et charges de fonctionnement courant.

• **Voté un complément de subvention 2022 pour la Caisse des Ecoles**

Vote. A l'unanimité, le Conseil :

DECIDE d'allouer à la Caisse des Ecoles une subvention de 3 800€.

DIT que les crédits correspondants sont inscrits dans la décision modificative n°3 à l'article 657361-subvention de fonctionnement pour la Caisse des Ecoles.

• **Adopté la décision modificative n°1 budget Sauvières**

1 • SECTION DE FONCTIONNEMENT

Imputation			Objet	Dépenses	Recettes
Chapitre	Article	Fonction			
66	66111	824	Intérêts des emprunts	1 586	
66	66112	01	Intérêts courus non échus	1 500	
043	608	01	Frais accessoires	3 086	
043	796	01	Transfert de charges financières		3 086
042	71355	01	Variations stocks terrains aménagés	- 878 086	
70	7015	824	Ventes de terrains aménagés		- 891 000
042	71355	01	Variations stocks terrains aménagés		- 878 086
042	7133	01	Variations stocks terrains en cours		881 172
TOTAL				- 871 914	- 884 828

On note un écart de 12 914€ entre les recettes et les dépenses qui existait au BP suite à la vente des terrains. En enlevant cet excédent de recettes, la DM équilibre la section de fonctionnement.

2 • SECTION D'INVESTISSEMENT

Imputation			Objet	Dépenses	Recettes
Chapitre	Article	Fonction			
040	3555	01	Terrains aménagés	- 878 086	
040	3351	01	Terrains en cours	859 273	
040	33586	01	Frais financiers	21 899	
16	1678	824	Autres emprunts et dettes	-850 000	
16	168741	824	Autres dettes	-22 084	
040	3555	01	Terrains aménagés		- 1 750 171
040	3351	01	Terrains en cours		859 272
040	33586	01	Frais financiers		12 813
16	168741	824	Autres dettes		9 086
TOTAL				- 868 998	- 868 998

Vote. A l'unanimité, le Conseil vote les ajustements de crédits présentés ci-dessus.

• **Voté l'ouverture anticipée des crédits 2023**

Vote. A la majorité (30 votes pour et une abstention M HAMELIN), le Conseil :

AUTORISE Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater jusqu'à l'adoption du Budget Primitif 2023 la liste des dépenses d'investissement ci-dessus.

• **Voté les comptes de subvention pour le CCAS et la Caisse des Ecoles (2023)**

Vote. A l'unanimité, le Conseil :

DECIDE d'allouer au CCAS un acompte de 20 000€ sur la subvention qui lui sera versée en 2023.

DIT que les crédits correspondants seront inscrits au BP 2023 au compte 657362-subvention de fonctionnement pour le CCAS

Vote. A l'unanimité, le Conseil :

DECIDE de verser à la Caisse des Ecoles un acompte de 20 000€ sur la subvention qui lui sera accordée en 2023.

DIT que les crédits correspondants seront inscrits au BP 2023 à l'article 657361-subvention de fonctionnement pour la Caisse des Ecoles.

• **Pris acte du rendu compte sur les régies**

• **Approuvé la modification des statuts de la CAMG**

Vote. A l'unanimité, le Conseil :

APPROUVE la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de « Marne et Gondoire » en ajoutant les compétences supplémentaires définies librement, suivantes :

- Participation à l'élaboration d'un SAGE

- Création et entretien des infrastructures de charge nécessaires à l'usage de véhicules électriques ou hybrides rechargeables ou de navires à quai

AUTORISE le Maire à accomplir toutes les formalités nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération dans les délais requis.

- **Pris acte du rapport du SIETREM**

- **Adopté le règlement intérieur des équipements extérieurs à usage collectif**

Vote. A la majorité (26 voix pour et 5 abstentions : Ms GILLOT, GUILLEMET, FRENOD et Mmes SCORDIA et DEDIEU par procuration), le Conseil :

APPROUVE la convention territoriale globale proposée à la signature de dix de communes membres de l'agglomération Marne et Gondoire
AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer la convention territoriale globale de services aux familles et tous documents afférent.

- **Adopté le règlement intérieur des équipements intérieurs à usage collectif**

Vote. A l'unanimité, le Conseil :

APPROUVE le règlement intérieur des équipements intérieurs (couverts) à usage collectif.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à leur mise en œuvre.

- **Approuvé la signature de la CTG (convention territoriale de gestion)**

- **Pris acte du rendu compte de la convention EPS**

- **Vote les conventions pour le sel et le déneigement des villes de Pomponne et de Carnetin**

Vote. A l'unanimité, le Conseil :

VALIDE le projet de convention de mise à disposition de sel de déneigement entre les villes de Thorigny-sur-Marne et de Pomponne pour le chargement de la saleuse des services techniques de la ville de Pomponne pour un montant de 110€ par tonne qui pourra être revalorisé au besoin par avenant

ENTEND que cette convention est conclue pour une durée d'un an renouvelable trois fois,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention et tous documents afférents, y compris avenants,

DIT QUE les recettes sont prévues au budget de l'année n + 1

Vote. A l'unanimité, le Conseil :

VALIDE le projet de convention de salage entre les villes de Thorigny-sur-Marne et de Carnetin pour la réalisation des prestations afférentes sur les voies désignées pour un montant forfaitaire de 200€ par passage qui pourra être revalorisé par avenant au besoin

ENTEND que cette convention est conclue pour une durée d'un an renouvelable trois fois,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention et tous documents afférents, y compris avenants,

DIT QUE les recettes sont prévues au budget de l'année n + 1

- **Pris acte de la signature de contrats d'entretien**

- **Pris acte de la remise en vente du bien rue des Bordes**

Pas de délibération sur ce point, néanmoins, Ms GILLOT, FRENOD, GUILLEMET par procuration et Mme SCORDIA par procuration sont contre. M Hamelin s'abstient.

- **Vote le remboursement de frais pris exceptionnellement en charge par la ville dans le cadre d'un décès**

Vote. A l'unanimité, le Conseil :

DECIDE le paiement des frais de nettoyage et désinfection des locaux pour un montant de 533,50€ à l'article 6718 – autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion

DECIDE de demander par toutes voies utiles le remboursement aux ayant droits ou à son représentant, les frais engagés pour le nettoyage du domicile du défunt pour un montant total de 533,50 € sur l'article comptable 7788 – recettes exceptionnelles

AUTORISE le Maire à signer tous documents afférents et à faire toutes démarches nécessaires dans ce cadre et pour ce faire.

DIT que les crédits seront inscrits dans la décisions modificative n°3

- **Pris acte de la remise en ordre juridique des archives de la Commune**

- **Vote les modalités de rémunération des études du soir pour septembre 2023**

Vote. A l'unanimité, le Conseil :

DIT appliquer les taux de rémunération maximums autorisés par le décret n°66-787 du 14 octobre 1966 susvisé, conformément aux tableaux suivants pour le personnel enseignant et contractuel qualifié des filières de l'enseignement :

Personnel enseignant	Taux de l'heure d'enseignement	Taux de l'heure d'étude surveillée	Taux de l'heure de surveillance
Instituteur exerçant ou non les fonctions de directeur d'école	22.26€	20.03€	10.68€
Professeurs des écoles de classe normale	24.82€	22.34€	11.91€
Professeurs des écoles hors classe	27.30€	24.57€	13.11€

Personnel contractuel qualifié des filières de l'enseignement	Taux de l'heure d'enseignement	Taux de l'heure d'étude surveillée	Taux de l'heure de surveillance
Taux horaire maximale		30€ brut à 60€ brut	
Taux horaire intermédiaire		Taux horaire de base à 30€ brut	
Taux horaire de base		Taux horaire en vigueur : 11.07€	

AUTORISE le Maire à recruter un (ou plusieurs) fonctionnaire(s) du ministère de l'Éducation nationale et/ou contractuel qualifié des filières de l'enseignement et/ou étudiant des filières de l'enseignement pour assurer les études surveillées à la sortie de l'école,

DIT que le versement des rémunérations fixées par la présente délibération sera effectué mensuellement.

PRECISE que les augmentations suivront les majorations des traitements des personnels civils et militaires de l'Etat, des personnels des collectivités territoriales ainsi que de l'augmentation du salaire minimum de croissance.

FIXE au 1er septembre 2023 la date d'effet de la présente délibération.

DIT que les crédits seront inscrits au budget communal.

- **Crée des postes nécessaires**

Vote. A l'unanimité, le Conseil :

DECIDE la création de 6 postes permanents à temps complet aux grades suivants :

- 1 poste permanent au grade d'attaché territorial à temps complet,
- 4 postes permanents d'adjoints techniques à temps complet,
- 1 poste permanent au grade d'adjoint d'animation principal de 1ère classe à temps complet.

- **Pris acte du rendu compte du Maire sur la zone bleue**

- **Pris acte du rendu compte du Maire sur la couverture en vidéo surveillance de la Ville**

- **Vote l'achat de chèques cadeaux pour les enfants du personnel communal dans le cadre de Noël**

Vote. A l'unanimité, le Conseil :

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le contrat afférent à l'achat de ces chèques cadeaux pour le Noël des enfants du personnel

NAISSANCES :

17/11/2022 • TESFAMESKEL Naher

23/11/2022 • CARVALHO VARELA Yasmine

24/11/2022 • ARBAOUI Nacer

26/11/2022 • BENSAID Salma

26/11/2022 • BENSAID Mohamed-Solaymane

01/12/2022 • MORTIER Elikia

05/12/2022 • MKAOUEM Hedi

06/12/2022 • VISOUTHIVONG Lyo

09/12/2022 • PIERRE-JUSTIN LABOSSIERE Loëvann

10/12/2022 • PEIXOTO PEREIRA Romeu

11/12/2022 • PAGNY Ernesto

13/12/2022 • GERVELAS LAGNEL Eloi

15/12/2022 • INGHILLERI Junior

18/12/2022 • MENIEL LUST Charlie

21/12/2022 • BOUGEARD Léo

23/12/2022 • JEAN Shelby

DÉCÈS :

28/02/2022 • DENISE Pierre (97 ans)





Le Débat d'Orientation Budgétaire est l'une des principales figures imposées de la vie communale. Il prend appui sur un Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) qui rend compte de la gestion de la ville et permet de comprendre les orientations envisagées par l'exécutif.

Le ROB 2023 se révèle être une présentation superficielle où s'accumulent généralités et banalités. Fin janvier, le budget n'est clairement pas prêt et, comme en 2022, bien malin qui peut dire où sont les priorités du budget primitif et où elles conduisent la commune.

Il est inutile de s'arrêter de nouveau sur la blague récurrente offerte par le plan pluriannuel d'investissements. Pour la troisième année consécutive, les montants annoncés diffèrent !

Plus intéressantes sont les constantes. La masse salariale augmente encore, les dotations restent stables, le produit des services est toujours aussi faible. Les recettes fiscales, qui ont considérablement augmentées, et l'emprunt font vivre la ville. Rien de neuf, rien de mieux.

Plus intéressantes encore sont les confirmations. En juin dernier, lors de la présentation du compte administratif, j'ai dénoncé l'énormité des restes à réaliser et donc l'absence de réalisme des demandes d'ouverture de crédits, lors du budget primitif. Six mois plus tard, le ROB confirme à la fois la sous-estimation des recettes et la surestimation des dépenses de fonctionnement.

Ces exagérations ne sont pas une manifestation de prudence de l'équipe municipale. Hier, elles ont servi à rendre crédible, au contribuable peu attentif, une augmentation d'impôt qui ne se justifiait pas. Aujourd'hui, elles pourraient contribuer à rendre audible un discours d'austérité justifiant la recherche d'économies tous azimuts sur les services les plus essentiels. Dans un contexte général aussi incertain, marqué par l'inflation et le risque de régression sociale, nous nous y opposons.

Avec nos vœux sincères et solidaires.

*Fabrice Hamelin,
TDS – Thorigny Démocrate et Solidaire*



Même si le Conseil municipal ne délibérera qu'à la fin du mois de mars, le budget municipal 2023 est en cours d'élaboration.

Vos élus/es s'investissent totalement dans ce long travail de préparation, de débats et d'arbitrages. Aujourd'hui, le budget n'est en aucun cas bouclé et il reste encore d'intenses semaines pour le finaliser.

D'ores et déjà, nous savons que la volonté de la Majorité municipale est de conforter l'importante programmation d'investissements.

Après avoir redressé les finances de la commune, stabilisé (et même réduit légèrement) la part des dépenses de personnel, redonné des moyens pour les services de la Ville, le financement de ces investissements reposera de manière minoritaire sur l'emprunt.

Ces investissements concernent de gros projets, comme le réaménagement de la rue de Dampmart, la rénovation du gymnase et de l'ancienne poste.

Mais il n'y a pas que des investissements (même si les retards pris ces dernières années étaient importants) pour les équipements.

Il est important de mesurer combien les services aux habitants, à commencer par le secteur de la petite-enfance, de l'enfance, de l'éducation ont été confortés. Alors que quelques esprits chagrins annonçaient des hausses de tarifs pour cette année, la majorité municipale, unanime, a pris la décision de travailler ce budget 2023 avec une hypothèse de variation zéro. Cela va demander une extrême rigueur de gestion pour toute l'année, mais soutenir le pouvoir d'achat des foyers de la commune est un enjeu majeur.

Nous espérons pouvoir trouver l'unanimité des groupes politiques, au moins sur ce point. Car c'est aussi notre volonté : dialoguer, débattre, convaincre. Nous ne concevons pas la politique comme un monologue mais comme l'expression de toutes les voix représentatives. A condition que cette expression se fasse dans le respect et avec des propositions concrètes étayées.

*La Majorité municipale
Ensemble pour Thorigny*



Notre stupéfaction est totale. Dans le VAT de décembre, la majorité écrit « nous faisons tout pour que l'institution municipale soit aux côtés de tous les habitants ». Mais quels sont les soutiens aux commerçants, aux personnes vulnérables, aux familles ? Que de courriers d'habitants sans réponse, que d'inaction dans tous les quartiers, que de personnes méprisées. Même pour le public assistant au conseil municipal !

La municipalité vous dit aussi « ne pas comprendre le silence des élus minoritaires lors des commissions thématiques ». Ces très rares commissions, organisées à la va-vite quelques jours avant le conseil municipal, sont des comptes rendus de décisions déjà prises. JAMAIS DE REUNION DE TRAVAIL malgré nos propositions. Cette ville se gère avec 7 conseils municipaux par an, et un absentéisme fort de la majorité à des commissions. Même le maire est trop souvent absent de ces réunions, qu'ils cherchent à rendre inutile.... Le mépris est une marque de ce mandat.

Le budget 2022 présentait plusieurs millions, perçu de nos impôts et non utilisés. Le Budget 2023 amplifie cette situation. C'est tout à fait anormal et très inquiétant. Hormis des dépenses exorbitantes en frais d'études, en trois années, la municipalité ne s'engage ni sur la préservation du pouvoir d'achat des Thorigniens, ni sur les investissements indispensables. Un exemple : les projets de travaux dans nos écoles sont à l'abandon, alors que l'ampleur des constructions décidées par cette majorité, laisse présager des jours bien difficiles. Nos projets pour l'école des cerisiers et la salle supplémentaire aux Pointes étaient programmés pour l'été 2021. A ce jour, on n'en parle plus !

Une conclusion cynique pour tous les Thorigniens : Les 14 % d'augmentation de la taxe foncière en 2021 étaient inutiles et ont diminué le pouvoir d'achat des Thorigniens. Si au moins, le plan pluri-annuel d'investissements avait un début de commencement d'exécution !

Quel est le bilan à mi-mandat de cette équipe : plus d'impôts, moins de service et pas d'écoute de la population : triste constat !

OUVERTURE



NOUVEAU MAGASIN

SPORT 2000 THORIGNY-SUR-MARNE

Allée des Rousselets - ZAC des Vallières
face à l'Intermarche

les
comptoirs
de la **bio**

Institut
de beauté
Bio



Groupement de magasins indépendants

ZAC des Vallières

17 Allée des Rousselets
Bat B2

77400 Thorigny-sur-Marne

01 88 21 02 90

Du lundi au samedi de 9h30 à 19h30
Dimanche de 9h30 à 12h30

 comptoirdelabiothorigny
 Les Comptoirs de la Bio Thorigny sur Marne

POUR VOTRE SANTÉ MANGEZ AU MOINS CINQ FRUITS ET LÉGUMES PAR JOUR

CENTRAKOR

bien plus que de la déco !

ZAC des Vallières | 17 Allée des Rousselets | Bat B4 | 77400 Thorigny-sur-Marne
01 88 21 02 91

Du lundi au samedi de 9h30 à 19h30 | Dimanche de 9h30 à 12h30

 centrakorthorigny  Centrakor Thorigny-sur-Marne

Agenda

+ d'infos

01 60 07 89 89 • www.thorigny.fr • f t i

Thorigny-sur-Marne

15
FÉVRIER

Mercredi 15 février

15h

À VOS FABLES... PRÊT ?
PARTEZ !

SPECTACLE JEUNE PUBLIC
Centre culturel le Moustier

17
FÉVRIER

Vendredi 17 février

de 17h30 à 21h30

SOIRÉE LUDOTHÈQUE

Tout public
Au Centre social - 16 rue d'Annet

18
FÉVRIER

Du 18 au 23 février

FORMATION BAF

APPROFONDISSEMENT
Hangar 4 - 4 Rue Louis Martin

23
MARS

Jeudi 23 mars

19h30

CONSEIL MUNICIPAL

Salle du Conseil, Mairie

20h30

MR KROPPS, L'UTOPIE EN

MARCHE

THÉÂTRE
Centre culturel le Moustier

25
MARS

Samedi 25 mars

CARNAVAL

LE PETIT PRINCE
CONCERT DE L'ORCHESTRE
D'HARMONIE DE THORIGNY

26
MARS

Dimanche 26 mars

de 10h à 18h

PUCES DES COUTURIÈRES

Hangar 4 - 4 rue Louis Martin

8
AVRIL

Samedi 1er avril

19h

MON FILM FESTIVAL

8
AVRIL

Samedi 8 avril

de 14h à 18h

DÉCHETTERIE MOBILE

Parking du collège - Rue du Moulin à vent

15
AVRIL

Samedi 15 avril

à partir de 15h

FESTIVAL IN YOUR FEST

CONCERTS
Centre culturel le Moustier

19
AVRIL

Mercredi 19 avril

15h

LA FAMILLE DURABLE

SPECTACLE JEUNE PUBLIC

Centre culturel le Moustier

21
AVRIL

Vendredi 21 avril

20h30

MICHEL BOUJENAH

Centre culturel le Moustier

du 20 février au 3 mars

PROGRAMME
DES VACANCES

DU CENTRE SOCIAL ET DU SERVICE
JEUNESSE ET SPORTS
à télécharger sur thorigny.fr

Marne et Gondoire

Du 1er février au 1er mars
VISITE GUIDÉE DU LAVOIR
DE BUSSY-SAINT-GEORGES

1 rue du lavoir
Adulte : 3 €.

ATELIER CHOCOLAT
DÉVELOPPEMENT DURABLE
sur inscription

Maison de la nature (Ferrières-en-Brie)
3 allée du château d'eau

Samedi 4 mars

de 14h à 17h

ACTIVITÉ

CRÉATION DE BOUTURES.

Samedi 1er avril

de 14h à 17h

ACTIVITÉ : CONSTRUCTION
D'ABRIS À COCCINELLES

Du 8 au 28 février

ATELIER

LA BIODIVERSITÉ AU JARDIN,
ABRIS ET NICHORS

sur inscription

Maison de la nature (Ferrières-en-Brie)
3 allée du château d'eau
7-14 ans - Enfant : 7 €.

Mercredi 15 février

de 14h à 16h

ATELIER

FABRICATION DE PAIN

sur inscription

Moulin Russon
Forfait famille : 7 €

MARNE et GONDOIRE

communauté d'agglomération